

51



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

**L'hon. Graydon Nicholas,
lieutenant-gouverneur**

Présidence : l'hon. Dale Graham

le mercredi 1^{er} juin 2011

**Première session de la 57^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

le mercredi 1^{er} juin 2011

10 h

Prière.

M. Boudreau (Shediac—Cap-Pelé) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 74.)

M. Killen (Saint John Harbour) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition demandant que les terres de la Couronne soient durables ainsi que gérées de manière à maintenir, voire à augmenter, les allocations aux usines et à se conformer aux normes mondiales de certification forestière. (Pétition 75.)

M. Fraser (Miramichi—Baie-du-Vin) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 76.)

L'hon. M^{me} Coulombe (Restigouche-la-Vallée) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le ministère des Transports à exécuter des travaux d'amélioration du rang 18 à Saint-Quentin. (Pétition 77.)

M. Arseneault (Dalhousie—Restigouche-Est) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 78.)

M. Melanson (Dieppe-Centre—Lewisville) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 79.)

M. Collins (Moncton-Est) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 80.)

M. Haché (Nigadoo-Chaleur) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 81.)

M. Albert (Caraquet) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 82.)

M. Bernard LeBlanc (Memramcook-Lakeville-Dieppe) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 83.)

M. Bertrand LeBlanc (Rogersville-Kouchibouguac) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 84.)

M. D. Landry (Centre-Péninsule—Saint-Sauveur) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 85.)

M. Boudreau (Shediac—Cap-Pelé) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à rétablir le financement accordé au Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick. (Pétition 86.)

M. Arseneault (Dalhousie—Restigouche-Est) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à revenir sur sa décision d'abolir le crédit d'impôt pour production cinématographique. (Pétition 87.)

M. Doucet (Charlotte-les-Îles) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 88.)

M. Kenny (Bathurst) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à mettre sur pied un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages bénéficiaires d'aide sociale et à augmenter les taux de base de l'aide sociale pour qu'ils soient à la hauteur de la moyenne au Canada atlantique. (Pétition 89.)

M. Fraser invoque le Règlement; il soutient que M. C. Landry a désigné le premier ministre par son nom au lieu de son titre. Le président de la Chambre statue que, bien qu'il soit inacceptable de désigner nommément le premier ministre, le terme « gouvernement Alward » est admissible.

Sont déposés et lus une première fois les projets de loi suivants :

par l'hon. M^{me} Dubé :

38, *Loi relative aux sages-femmes* ;

39, *Loi modifiant la Loi sur la gratuité des médicaments sur ordonnance* ;

par l'hon. M^{me} Stultz :

40, *Loi modifiant la Loi sur les services à la famille* ;

41, *Loi modifiant la Loi sur les services essentiels dans les foyers de soins* ;

par l'hon. M. Fitch :

42, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités* ;

par l'hon. P. Robichaud :

43, *Loi sur l'inscription des lobbyistes*.

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. Fraser, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 2 juin 2011, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : motions 81, 88 et 82.

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le jeudi 2 juin 2011, la deuxième lecture des projets de loi 38, 39, 40, 41, 42 et 43 sera appelée.

L'hon. P. Robichaud annonce que l'intention du gouvernement est que, aujourd'hui, après la troisième lecture des projets de loi, la deuxième lecture des projets de loi 15, 31 et 32 soit appelée, après quoi la Chambre se formera en Comité plénier pour étudier les projets de loi 33, 25, 30, 36, 37 et 35, puis, à 14 h, se formera en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère du Développement social et se reformera ensuite en Comité plénier, cette fois pour étudier les projets de loi restants.

Est lu une troisième fois le projet de loi suivant :

29, *Loi modifiant la Loi sur la prescription.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit adopté.

Est lu une deuxième fois le projet de loi d'intérêt privé suivant :

15, *Loi modifiant la Loi concernant les officiels de la construction et l'Association des officiels de la construction du Nouveau-Brunswick.*

Conformément à l'article 121 du Règlement, il est ordonné que le projet de loi d'intérêt privé 15 soit lu une troisième fois sur-le-champ.

Est lu une troisième fois le projet de loi d'intérêt privé suivant :

15, *Loi modifiant la Loi concernant les officiels de la construction et l'Association des officiels de la construction du Nouveau-Brunswick.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit adopté.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 31, *Loi modifiant la Loi d'interprétation*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 31 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 31, *Loi modifiant la Loi d'interprétation*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 32, *Loi concernant les Lois révisées de 2011*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 32 soit maintenant lu une deuxième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 32, *Loi concernant les Lois révisées de 2011*, est en conséquence lu une deuxième fois, et il est ordonné qu'il soit renvoyé au Comité plénier.

La Chambre se forme en Comité plénier, sous la présidence de M. C. Landry.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. C. Landry, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi suivant :

33, *Loi modifiant la Loi sur les municipalités.*

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Urquhart.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h sous la présidence de M. Urquhart.

Après un certain laps de temps, M. C. Landry assume la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M. Urquhart reprend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. Urquhart, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi, a adopté plusieurs crédits et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

Voici les crédits dont il est fait rapport :

BUDGET PRINCIPAL, 2011-2012
COMPTE ORDINAIRE

	Votés (\$)
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL	
Services de bien-être à l'enfance et à la jeunesse . . .	131 158 000
Soins de longue durée	531 774 000
Sécurité du revenu	258 160 000
Services d'habitation	81 006 000
Services généraux et autres	12 755 000
Société de l'inclusion économique et sociale	1 880 000
Moins : crédits législatifs	53 000
Votés	1 016 680 000

 COMPTE DE CAPITAL

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Logement public - rénovations et réparations des installations	4 700 000
---	-----------

 FONDS DE ROULEMENT
 SOLDES MAXIMAUX

AVANCES DE FONDS DE ROULEMENT

Développement social	1 900 000
----------------------------	-----------

AVANCES DE PETITE CAISSE

Développement social	24 000
----------------------------	--------

STOCKS

Développement social	100 000
----------------------------	---------

La Chambre adopte ces crédits.

La Chambre se forme en Comité plénier, sous la présidence de M. C. Landry.

La séance, suspendue à 16 h 48, reprend à 17 h 2 sous la présidence de M. C. Landry.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. M. C. Landry, président du comité, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport des projets de loi suivants sans amendement :

- 25, *Loi modifiant la Loi sur l'enregistrement foncier* ;
 30, *Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer de courtes lignes*.

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 781 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h.